

## Association CENTRE JEAN RIEUX

157, avenue Jean Rieux

31500 TOULOUSE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos au 31/12/2023*

• EXPERTISE COMPTABLE

• AUDIT & CAC

• JURIDIQUE

• PATRIMOINE

• INFORMATIQUE

• PAIE

• RH & SOCIAL

• FINANCEMENT

\*\*\*\*\*

À l'Assemblée Générale de l'association,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CENTRE JEAN RIEUX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse  
Le 11/04/2024



Stéphane KLUTSCH

**@ec Audit**  
Associé  
Commissaire aux Comptes

## ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 453	11 453		1 674
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	26 343	26 343		
Installations techn., matériel et outil. ind.	14 951	14 074	877	1 517
Autres	236 863	217 308	19 555	17 955
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	30		30	30
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	108		108	108
<b>TOTAL (I)</b>	<b>289 748</b>	<b>269 178</b>	<b>20 570</b>	<b>21 285</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	19		19	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	145 081		145 081	152 683
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	503 037		503 037	735 636
Charges constatées d'avance	21 113		21 113	34 741
<b>TOTAL (II)</b>	<b>969 250</b>		<b>969 250</b>	<b>923 061</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 258 998</b>	<b>269 178</b>	<b>989 821</b>	<b>944 346</b>



## BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	45 506	45 506
Fonds propres complémentaires	127 749	127 749
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	39 749	39 749
Autres		
Report à nouveau	290 258	281 249
Excédent ou déficit de l'exercice	12 792	9 009
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>516 055</i>	<i>503 263</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	9 582	14 743
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>525 637</b>	<b>518 006</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	34 000	34 000
<b>TOTAL (II)</b>	<b>34 000</b>	<b>34 000</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		8 500
Provisions pour charges	33 425	30 742
<b>TOTAL (III)</b>	<b>33 425</b>	<b>39 242</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 244	33 618
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	156 587	153 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 762	4 925
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	185 165	160 995
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>396 759</b>	<b>353 098</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>989 821</b>	<b>944 346</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	20 770	18 402	2 368	13
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	752 192	613 638	138 553	23
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	364 583	399 163	-34 580	-9
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	14 951	15 208	-257	-2
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	26	85	-59	-70
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 152 522</b>	<b>1 046 497</b>	<b>106 026</b>	<b>10</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	327 157	266 819	60 339	23
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	49 374	44 037	5 336	12
Salaires et traitements	592 356	537 060	55 296	10
Charges sociales	192 908	185 740	7 169	4
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 882	2 931	5 951	203
Dotations aux provisions	2 700	953	1 747	183
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	244	94	150	159
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 173 622</b>	<b>1 037 635</b>	<b>135 987</b>	<b>13</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-21 100</b>	<b>8 862</b>	<b>-29 962</b>	<b>-338</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9 632	1 684	7 948	472
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>9 632</b>	<b>1 684</b>	<b>7 948</b>	<b>472</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>9 632</b>	<b>1 684</b>	<b>7 948</b>	<b>472</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-11 468</b>	<b>10 546</b>	<b>-22 014</b>	<b>-209</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	14 005	2 465	11 541	468
Sur opérations en capital	3 985		3 985	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	8 500		8 500	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>26 490</b>	<b>2 465</b>	<b>24 026</b>	<b>975</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	2 231	4 001	-1 770	-44
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>2 231</b>	<b>4 001</b>	<b>-1 770</b>	<b>-44</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>24 260</b>	<b>-1 536</b>	<b>25 796</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 188 644</b>	<b>1 050 645</b>	<b>137 999</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 175 852</b>	<b>1 041 636</b>	<b>134 217</b>	<b>13</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>12 792</b>	<b>9 009</b>	<b>3 782</b>	<b>42</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	55 200	51 226	3 974	8
Prestations en nature	36 500	35 411	1 089	3
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>	<b>91 700</b>	<b>86 637</b>	<b>5 063</b>	<b>6</b>
<b>CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	36 500	35 411	1 089	3
Prestations en nature				
Personnel bénévole	55 200	51 226	3 974	8
<b>TOTAL</b>	<b>91 700</b>	<b>86 637</b>	<b>5 063</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 792</b>	<b>9 009</b>	<b>3 782</b>	<b>42</b>



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 989 820.68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 12 791.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2024.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.



## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 10 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	12 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
- Brevets	7 ans
- Agencements, aménagements terr	de 6 à 20 ans
- Matériel de bureau et informat	de 3 à 10 ans
- Mobiliers	de 5 à 10 ans



### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes : les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Le bénévolat a été valorisé par le SMIC chargé multiplié par le nombre d'heures effectuées par les personnes bénévoles.

Il a été comptabilisé en contribution volontaire, la mise à disposition gratuite par la Mairie de Toulouse. Cette mise à disposition a été valorisée à la somme de 36 500 € suivant un calcul établi par la Mairie de Toulouse

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.



## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 453			
CORPORELLES	Terrains		26 343			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		14 951			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		75 081		
		Matériel de transport		29 342		692
		Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers		124 273		7 475
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			269 990		8 167	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		30			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		108			
TOTAL			138			
TOTAL GENERAL			281 581		8 167	

  

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			11 453		
CORPORELLES	Terrains				26 343		
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				14 951		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				75 081	
		Matériel de transport				30 034	
		Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				131 748	
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL					278 157		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				30		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				108		
TOTAL					138		
TOTAL GENERAL					289 748		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

## ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		9 779	1 674		11 453
<b>TOTAL</b>		<b>9 779</b>	<b>1 674</b>		<b>11 453</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	26 343			26 343
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		13 434	640		14 074
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	73 799	151		73 950
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	23 133	2 679		25 812
	Emballages récupérables divers	113 809	3 737		117 546
<b>TOTAL</b>		<b>250 517</b>	<b>7 207</b>		<b>257 725</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>260 296</b>	<b>8 882</b>		<b>269 178</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	8 500		8 500	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	30 742	2 700	17	33 425
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	34 000			34 000	
<b>TOTAL</b>		<b>73 242</b>	<b>2 700</b>	<b>8 517</b>	<b>67 425</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>73 242</b>	<b>2 700</b>	<b>8 517</b>	<b>67 425</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		2 700	17	
	- financières				
	- exceptionnelles			8 500	



Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	8 500			8 500	
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	30 742	2 700		17	33 425
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	34 000				34 000
<b>TOTAL</b>	<b>73 242</b>	<b>2 700</b>		<b>8 517</b>	<b>67 425</b>

### Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation		2 700		17	
financières					
exceptionnelles				8 500	



## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	108		108
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	19	19	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	765	765	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	143 708	143 708	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	300	300		
Charges constatées d'avance	21 113	21 113		
<b>TOTAUX</b>		<b>166 013</b>	<b>165 905</b>	<b>108</b>
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			



## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	21 113
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>21 113</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	144 008
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>144 008</b>



## TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	45 506				45 506
Fonds propres complémentaires	127 749				127 749
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	39 749				39 749
Report à nouveau	281 249		9 009		290 258
Excédent ou déficit de l'exercice	9 009			9 009	
Subventions d'investissement	14 743			5 161	9 582
<b>TOTAUX</b>	<b>518 006</b>		<b>9 009</b>	<b>14 170</b>	<b>512 845</b>



# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC CENTRE JEAN RIEUX

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CAF	34 000					34 000	34 000
TOTAL	34 000					34 000	34 000



## ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	52 244	52 244		
Personnel & comptes rattachés	55 323	55 323		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	87 833	87 833		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	13 431	13 431		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 762	2 762		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	185 165	185 165		
<b>TOTAUX</b>	<b>396 759</b>	<b>396 759</b>		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

### PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	185 165
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>185 165</b>

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Emprunts obligataires convertibles	21 937	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 294
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>93 231</b>	



## ENGAGEMENTS

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 34 424.93 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.50 %
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	2.00 %
Tx d'augmentat° salaires	: 2%
Tx des chgs	: 40% C/25% NC



## LES EFFECTIFS

### RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Applicable aux associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €.  
le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 135 010€

### LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	23.00	19.00
Ingénieurs et cadres	3.00	3.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	20.00	16.00
Ouvriers		



## COMMENTAIRE

Le Centre Jean Rieux est une association loi 1901. C'est un centre socio-culturel implanté dans le quartier Côte Pavée.

Cette association fournit plusieurs services : crèche, accueil de loisirs ainsi que des activités sportives, artistiques et linguistiques. Les tarifs sont modulés en fonction des revenus et des profils des adhérents.

Le Centre Jean Rieux rassemble une équipe de bénévoles, d'usagers, de professionnels qui concourent ensemble à l'animation de son territoire d'action. Des manifestations sont organisées tout au long de l'année.

